



**Numéro délibération : 2022-22**

**Extrait du registre  
des délibérations  
Séance du 23 juin 2022**

**Date de la convocation**  
17/06/2022

**Date d'affichage**  
17/06/2022

L'an 2022 et le jeudi 23 juin, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Madame PRUNET Delphine, Maire.

**Présents :** Mme PRUNET Delphine Maire, M. MALON Stéphane 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme PION Gabrielle 2<sup>e</sup> Adjointe, M. JOLIN Lionel 3<sup>e</sup> Adjoint, M. MENAULT Miguel, Mme PERON Adeline, M. BELTOISE Antony, M. LEMOAL David

**Absents/ excusés :** Mme LAROYE Aurélie, Mme SAUVERVALD Margaux

**Secrétaire :** Mme PERON Adeline

Réf : 2022-22

à l'unanimité  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Objet : Programmation de travaux de mise aux normes électriques et changement de luminaires Salle Polyvalente et Bâtiment Mairie  
Sollicitation de subvention auprès du Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Région de Pithiviers (SIERP)**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code des Marchés Publics ;

**Vu** le cahier des charges établi au titre de la mise aux normes et mise aux normes des locaux de la Salle Polyvalente et de la Mairie, situés au 2 Rue de la Mairie à Charmont-en-Beauce ;

**Vu** la nécessité notamment de procéder au remplacement de luminaires par des luminaires LED plus performant et économique en énergie pour l'ensemble des remplacements souhaités au nombre de 18 luminaires ;

**Vu** les premiers devis présentés et débattus ;

**Considérant** que la Commune souhaite réaliser cette opération entre janvier et mars 2023 ;

**Considérant** que les entreprises sollicitées nous indiquent des délais et des augmentations de tarifs pour certains types de matériel à commander ;

**Considérant** qu'il convient que le Conseil Municipal se prononce sur la présentation de devis ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

De retenir l'entreprise SARL 2ECELEC, sise 9 Rue neuve, 45300 Courcelles-le-Roi pour la réalisation de travaux de mise aux normes électriques et changement de luminaires Salle Polyvalente et Bâtiment Mairie, pour un coût estimatif total 16 081 € HT soit 19297,20€ TTC.

**ARTICLE 2 :**

Le Conseil Municipal prend acte d'une augmentation de devis à la signature de 2 à 5 % du montant présenté estimé.

Envoyé en préfecture le 24/06/2022

Reçu en préfecture le 24/06/2022

Affiché le 24/06/2022

ID : 045-214500803-20220623-2022\_22-DE



**ARTICLE 3 :**

D'autoriser Madame le Maire à solliciter auprès du Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Région de Pithiviers (SIERP), les subventions et permettre la signature de tous documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Pour copie conforme  
Au registre le 23 juin 2022  
Le Maire, Delphine PRUNET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

